

Avant-propos

Pourquoi des cahiers régionaux de l'environnement ?

Depuis la fin des années quatre-vingts, des initiatives nationales ont vu le jour pour établir des diagnostics environnementaux aux échelles régionale mais aussi infra ou interrégionale. Ces exercices se sont plutôt situés dans un contexte d'évaluation contractuelle : les contrats de plan ou les programmes européens et, plus récemment, les schémas de services collectifs exigeant la définition de « tableaux de bord d'indicateurs » afin de suivre les effets sur l'environnement des politiques mises en œuvre.

Pour intéressantes qu'elles soient, ces démarches n'ont cependant pas été pérennisées dans toutes les régions. L'absence de méthodologie commune validée et le recours à des informations parfois peu fiables ont conduit certains acteurs, dont l'Ifen, à s'interroger sur la nécessité d'un exercice de « reporting » national qui puisse se décliner régionalement.

Parmi les objectifs affichés figuraient en bonne place :

- l'amélioration de la connaissance sur l'état de l'environnement des territoires régionaux dont la proximité reste « porteuse de sens » pour la population et les acteurs locaux, grâce à des synthèses présentant les enjeux écologiques ;
- la possibilité de comparer les régions entre elles, notamment par rapport à leurs engagements et responsabilités environnementales définies aux plans européen et national, grâce à un tronc commun de statistiques agrégées sous la forme d'indicateurs.

Cette approche a été développée dès le début des années quatre-vingt-dix à l'Ifen avec la création d'une base de données régionales et la rédaction d'une synthèse « L'environnement en France, approche régionale » publiée en 1996. Il s'agissait avant tout de mettre à disposition du public un premier ensemble d'informations fiables, pertinentes et comparables concernant les vingt-deux régions métropolitaines.

Le succès de cet ouvrage de référence, dirigé principalement vers les acteurs locaux, a incité l'Ifen à approfondir et à généraliser l'approche régionale :

- **approfondir** l'approche en intégrant davantage d'indicateurs, de cartes et d'informations factuelles et d'évaluations en s'appuyant dans toute la mesure du possible sur l'expertise des services de l'État et des acteurs régionaux ;
- **généraliser** l'approche en concevant une collection de « cahiers régionaux de l'environnement », chaque région faisant l'objet d'une synthèse très documentée

et appuyée par les meilleures statistiques disponibles, de façon à toucher un public plus large : du simple habitant, désireux de mieux connaître sa région, au décideur, soucieux de guider ses choix. Pour chaque cahier, la Diren, correspondant de l'Ifen pour les travaux statistiques, est mise à contribution pour coordonner la recherche de données auprès des acteurs locaux et pour les valider.

Les cahiers régionaux, outils d'un développement durable régional

Cette collection est l'occasion pour l'Ifen et les services déconcentrés de l'État d'apporter une pierre à l'édifice du développement durable en faisant émerger l'idée que l'avenir des territoires ne peut s'envisager sans prendre en considération l'évolution de la qualité du patrimoine naturel, la consommation des ressources, la qualité de vie des ménages, ou les performances environnementales des politiques sectorielles (transports, agriculture, industrie, tourisme). Elle se veut mobilisatrice pour mieux faire comprendre la complexité des interrelations entre développement économique, qualité de vie, préservation des ressources en répondant à quatre types de questions :

- comment les ressources régionales (l'eau, l'air, l'espace, le sol, etc.) sont-elles affectées par le modèle de développement actuel ?
- quelles sont les responsabilités des secteurs économiques dans l'évolution de la consommation et de la gestion des ressources ?
- comment les émissions de déchets et les pollutions évoluent-elles dans le contexte régional ?
- la vulnérabilité du territoire régional aux risques naturels et technologiques est-elle correctement prise en compte dans les politiques locales ?

Les réponses à ces problématiques se déclinent en deux parties pour chaque cahier. La première, illustrée de huit cartes thématiques que l'on retrouvera systématiquement pour chaque région, est consacrée à la mise en lumière des enjeux environnementaux dans une perspective de développement durable. La seconde présente les statistiques disponibles et comparables sur des thèmes classiques¹.

Le présent cahier, consacré au Nord - Pas-de-Calais, est le troisième de la collection. Posant des jalons, il est le fruit de nombreuses réflexions et d'une collaboration fructueuse entre l'Ifen et les services régionaux de l'État.

1 - Sol et sous-sol, construction, paysage, eau, atmosphère, patrimoine naturel, forêts, risques naturels et technologiques, déchets, agriculture, énergie, industrie, transports, tourisme, société, aspects financiers.

La fiche d'identité régionale du Nord - Pas-de-Calais

	Unités	Valeur régionale *	Évolution régionale	Valeur régionale / valeur nation.	Valeur nationale *	Évolution nationale	Années	
Territoire	2 départements	Nord et Pas-de-Calais						
	Régions limitrophes	Picardie et, pour la Belgique, la Wallonie et la Flandre						
	Principales unités urbaines	Lille, Douai, Lens, Valenciennes, Béthune, Dunkerque, Calais, Maubeuge, Boulogne-sur-Mer, Arras, Armentières et Hazebrouck						
	Reliefs	Une série de faibles hauteurs : plateaux calcaires de la bordure de l'Ardenne, du Hainaut et du Cambrésis à l'est, collines de l'Artois et du Boulonnais à l'ouest Des zones basses : la plaine de Flandre surmontées de quelques buttes sableuses, la zone cotière. Points culminants : forêt de Trélon (est d'Avesnes) 233 m, mont Cassel 176 m, mont des Cats 164 m.						
	Principaux cours d'eau et canaux	Aa, Yser, Lys, Deûle, Canche, Authie, Scarpe, Escaut, Sambre, Slack, Wimereux, canaux de Calais, de la haute et de la basse Colme, de Bourbourg, de la Deûle, de la Sensée, d'Aire, canal de Neuffosse, canal du Nord						
	Superficie totale	km ²	12 414		2,3 %	543 964		1999
	Superficie des communes des pôles urbains	km ²	3 213	5,5 %	7,3 %	44 002	9,9 %	1990/1999
	Densité	hab./km ²	321,9	2,5		107,6	3,5	1990/1999
	Densité minimum	hab./km ²	3,5	0,5		0,0	0,0	1990/1999
	Densité maximum	hab./km ²	9 588,9	288,9		23 395,7	1 266,4	1990/1999
Climat	Station		Boulogne / Mer	Lille				
	Température moyenne annuelle	°C	10,2	9,9			1961/1990	
	Moyenne annuelle des minima	°C	7,7	6,0			1961/1990	
	Moyenne annuelle des maxima	°C	12,7	13,7			1961/1990	
	Moyenne annuelle des cumuls de précipitations	mm	674	686,7			1961/1990	
	Insolation moyenne des cumuls annuels	heures		1 600,3			1961/1990	
	Nombre de jours avec un vent maximal > 16 m/s	j	120,7	63,0			1961/1990	
	Nombre de jours avec un vent maximal > 28 m/s	j	10,0	3,9			1961/1990	
Population	Population totale	hab.	3 996 588	0,8 %	6,8 %	58 518 395	3,4 %	1990/1999
	Population des pôles urbains	hab.	3 050 735	0,5 %	8,5 %	35 708 162	2,6 %	1990/1999
	Population des communes périurbaines	hab.	745 054	2,5 %	6,1 %	12 210 335	8,3 %	1990/1999
	Proportion des moins de 20 ans	%	28,0	- 2,7 points		24,6	- 1,9 point	1990/1999
	Proportion des plus de 60 ans	%	18,7	1,2 point		21,3	1,4 point	1990/1999
Données économiques	PIB** par habitant	€/hab.	18 401	35,0 %		23 736	35,3 %	1990/2000
	PIB par emploi	€/emploi	52 688	25,9 %		59 097	31,4 %	1990/2000
	Taux de chômage	%	12,2	- 4,1 points		8,6	- 3,4 points	1996/2001
	Taux d'emploi	%	55,0	0,1 point		63,0	0,1 point	1995/2000
	VAB*** agriculture, pêche	%	2,0	- 0,5 point		2,7	- 0,9 point	1990/2000
	VAB industrie	%	26,2	- 2,9 points		20,3	- 2,6 points	1990/2000
	VAB construction	%	4,4	- 1,1 point		4,6	- 1,1 point	1990/2000
	VAB services	%	67,3	4,5 points		72,4	5,6 points	1990/2000
	Emploi agriculture, pêche	milliers d'empl.	33,0	- 11,6 %	3,6 %	908,6	- 9,0 %	1995/2000
	Emploi industrie	milliers d'empl.	284,3	- 2,2 %	6,7 %	4 242,0	- 0,4 %	1995/2000
	Emploi construction	milliers d'empl.	80,1	4,0 %	5,6 %	1 419,7	2,6 %	1995/2000
	Emploi services	milliers d'empl.	1 020,8	14,5 %	5,9 %	17 385,3	12,8 %	1995/2000
Logement	Résidences principales	milliers	1 492	7,5 %		23 814	10,6 %	1990/1999
	<i>dont logements collectifs</i>	%	23,3	2,5 points		41,3	0,1 point	1990/1999
	Résidences secondaires et occasionnelles	milliers	58	1,1 %		2 909	3,2 %	1990/1999
Agriculture	Surface agricole utilisée	milliers ha	838	- 4,5 %	3,0 %	27 856	- 2,6 %	1988/2000
	<i>dont terres labourables</i>	%	78,6	4,2 points		65,9	6,2 points	1988/2000
	<i>dont superficie toujours en herbe</i>	%	21,0	- 4,0 points		29,9	- 5,9 points	1988/2000
	Exploitations agricoles	nombre	18 036	- 42,1 %	2,7 %	663 807	- 34,7 %	1988/2000
	Taille moyenne des exploitations	ha	46,5	65,0 %		42,0	49,2 %	1988/2000
	Classe d'âge des chefs d'exploitation la plus représentée en 2000 (1988)	années	50 à 54 (55 à 59)			50 à 54 (55 à 59)		1988/2000
	Élevage	UGB herbivore/ha SFP****	2,3	5,2 %		1,4	5,1 %	1988/2000
	Déprise rurale	ha	9 381	- 23,0 %	1,8 %	507 599	- 21,2 %	1993/2002
Industrie	Principaux secteurs (d'après le nombre de salariés)	Agroalimentaire, métallurgie et transformation des métaux, équipements mécaniques, automobile						2000
	Installations classées soumises à autorisation (y compris carrières)	nombre	2 963		4,7 %	62 718		2001
Tourisme	Nuitées dans l'hôtellerie et les campings homologués	milliers	6 843	43,8 %	2,4 %	289 301	19,2 %	1995/2001

* Valeur de l'année la plus récente.

** Valeurs 2000 quasi définitives en base 1995 (les montants sont aux prix courants) ; PIB = produit intérieur brut.

*** Valeurs 2000 quasi définitives en base 1995 (les montants sont aux prix courants) ; VAB = valeur ajoutée brute.

**** UGB = unité gros bétail ; SFP = surface fourragère principale.

Source : Insee - Météo-France - ministère chargé du Tourisme - ministère chargé de l'Agriculture (Scees) - ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Introduction

L'histoire a façonné l'environnement du Nord-Pas-de-Calais. Cette région, au carrefour de l'Europe, à l'agriculture riche et dynamique, s'affirme au XIX^e siècle comme un grand pôle industriel. Cent cinquante ans d'industrialisation organisent l'urbanisation du territoire et laissent un passif environnemental lourd. Les choix de reconversion accentuent la périurbanisation et le développement des transports, ce qui se traduit par de nouvelles pressions sur le foncier et les milieux. Aujourd'hui, la prise de conscience de la nécessité de préserver les ressources naturelles guide la région vers un développement plus durable, qui doit s'appuyer sur la gestion des risques, la maîtrise des pressions qui continuent de croître, et une meilleure participation du public aux choix de développement.

Déterminants géographiques et historiques

La région Nord-Pas-de-Calais est historiquement une région à l'agriculture puissante. Aujourd'hui encore, 73 % des terres sont agricoles. C'est une zone de polyculture-élevage, qui occupe une situation particulière en Europe du Nord-Ouest, au contact des régions de grandes cultures du Bassin parisien et des zones d'agriculture intensive de Belgique et des Pays-Bas. Les cultures de légumes, de céréales et la production pour l'industrie agroalimentaire ne cessent d'augmenter.

La richesse agricole des terroirs, l'intensité du commerce, et une industrialisation précoce ont favorisé le développement de la population dès le Moyen Âge. Cette occupation du territoire laisse peu de place aux espaces naturels (12,3 % du territoire), dont la protection et la gestion sont une nécessité de premier ordre car l'érosion de la biodiversité régionale n'est pas enrayerée.

À côté des milieux relictuels uniques à protéger (littoral), l'activité humaine a permis l'émergence de milieux originaux à maintenir : zones gagnées sur la mer, zones humides issues de l'exploitation minière, bocages.

L'eau a également joué un rôle déterminant dans l'organisation territoriale. Le système hydrographique régional se caractérise par des fleuves côtiers à faible débit et des rivières évoluant souvent sur des terrains à faible pente et aboutissant au grand delta de l'Escaut. La ressource en eau souterraine est importante. La situation frontalière et le développement de la voie fluviale canalisée permettent à la région d'affirmer sa vocation commerciale.

À partir du XIX^e siècle, la région s'affirme comme une grande région industrielle dont le textile, le charbon puis la sidérurgie constituent les trois piliers. L'industrialisation s'accompagne d'une explosion démographique (la densité de population actuelle est de 322 habitants/km², soit trois fois la moyenne nationale) et d'un développement urbain très rapide. L'habitat se polarise autour des centres de production : bassin minier, nord-est de la métropole lilloise et vallée de la Sambre. En parallèle, se développent des axes de communication et de transport, ferroviaires puis routiers. Aujourd'hui, 14,5 % du territoire est artificialisé.

Crise industrielle et mutations

Dès les années soixante, la crise économique s'amorce avec le déclin de la sidérurgie dans la Sambre et la disparition programmée des mines de charbon. Le déclin industriel s'accélère et se poursuit encore aujourd'hui (textile, dans le versant nord-est de la métropole). Entre 1962 et 1999, la région a perdu plus de 325 000 emplois industriels traditionnels.



Carreau de fosse Wallers Areberg.

PNR Scarpe-Escaut - Samuel Dhote

Les principaux indicateurs environnementaux en Nord - Pas-de-Calais

	Valeur régionale *	Évolution	Valeur nationale *	Évolution	Années
Territoire <i>Source : ministère chargé de l'Agriculture (Scees), Teruti - Insee - Ifen.</i>					
Occupation naturelle des sols (%)	12,3	0,3 point	38,3	0,4 point	1993/2002
Occupation agricole des sols (%)	72,9	- 1,8 point	53,2	- 1,4 point	1993/2002
Occupation artificielle des sols (%)	14,7	1,5 point	8,3	1,0 point	1993/2002
Taux de boisement (%)	11,8	0,3 point	34,3	0,5 point	1993/2002
Pression urbaine (habitants urbains/km ²)	280,2	5,0 habitants	81,2	4,2 habitants	1990/1999
Densité urbaine (habitants urbains/km ² de communes urbaines)	688	- 27,3 hab.	441,8	- 25,6 hab.	1990/1999
Milieus naturels (% de la superficie totale) <i>Source : MNHN - Diren - Ifen - Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.</i>					
Noyaux écologiques	15,1		29,8		2001
Inventaires ZNIEFF I et II (domaine public maritime - DPM - exclu)	31,5		24,8		1997
Zones d'intérêt pour la conservation des oiseaux (DPM exclu)	3,1		8,0		1997
Zone centrale de parc national	0,0		0,6		2001
Réserves naturelles (DPM exclu)	0,1		0,2		2001
Zones de protection spéciale	1,2		1,5		1999
Autres protections réglementaires (** en 1999, 2000 ou 2001)	0,3		0,5		1999
Natura 2000 (sites proposés - DPM exclu)	0,8		4,9		1999
Protections foncières CELRL	0,2		0,1		2001
Protections foncières TDENS	0,2		nd		2000
Nombre d'adhérents à la fédération de chasse	64 594		1 328 693		2001
Nombre d'adhérents à la fédération de pêche	138 815		1 841 432		2001
Eau <i>Source : RNB - agences de l'Eau - Ifen.</i>					
Qualité physico-chimique (% des points de très bonne et bonne qualité par altération)					
Matières organiques et oxydables (%)	15,1		46,3		1990/2000
Matières phosphorées (%)	8,8		36,2		1990/2000
Matières azotées (%)	21,4		68,6		1990/2000
Nitrates (%)	6,2		33,5		1990/2000
Qualité des eaux de baignade (% de points de surveillance de bonne qualité)					
Eau douce	100,0		95,4		2001
Eau de mer	93,8		96,3		2001
Consommation d'eau superficielle (milliers de m ³)	162 536		24 942 956		2000
Consommation d'eau souterraine (milliers de m ³)	338 316		5 988 822		2000
Atmosphère, air <i>Source : Citepa - Ademe - Ifen.</i>					
Part de la région dans la contribution française :					
à l'accroissement de l'effet de serre (%)	7,0	- 0,6 point			1990/1995
à la formation des pluies acides (%)	5,9	- 2,1 points			1990/1995
Nombre moyen de jours dans l'année pendant lesquels l'indice ATMO était = ou > 6	22		34		2001
Déchets ménagers et assimilés <i>Source : Ademe - Ifen - Ministère chargé de l'Agriculture (Scees).</i>					
Production moyenne par habitant et par an (au lieu de production) (kg/hab.)	381,5		386,8		1997
Taux de valorisation thermique et biologique (au lieu de traitement ; > 3 500 t/an) (%)	27,1	- 18,1 points	34,4	- 1,7 point	1996/2000
Taux de mise en décharge (au lieu de traitement ; > 3 500 t/an) (%)	59,0	8,8 points	54,6	- 4,2 points	1996/2000
Taux de tri (au lieu de traitement ; > 3 500 t/an) (%)	13,9	9,3 points	10,9	5,8 points	1996/2000
Énergie <i>Source : ministère chargé de l'Industrie (Observatoire de l'énergie) - Ceren - Ifen.</i>					
Production d'énergie primaire (ktep) dont :	11 098	9,4 %	114 617	6,1 %	1992/1998
électricité d'origine nucléaire (%)	93,8	0,5 point	88,1	6,5 points	1992/1998
énergies renouvelables hors bois et biomasse (%)	0,0	0,0 point	5,4	- 0,9 point	1992/1998
énergie fossile (%)	0,4	0,0 point	5,9	- 5,6 points	1992/1998
Consommation totale d'énergie (ktep) dont :	18 081	13,4 %	196 078	8,7 %	1992/1998
consommation d'électricité (%)	40,4	1,2 point	42,0	1,4 point	1992/1998
consommation de gaz naturel (%)	19,1	- 0,4 point	15,7	0,2 point	1992/1998
consommation d'énergie (tep/100 hab.)	452,4	53,4 tep	335,1		1992/1998
secteur le plus consommateur (%)		industrie : 52,7		résidentiel-tertiaire : 43,7	1992/1998

	Valeur régionale *	Évolution	Valeur nationale *	Évolution	Années
Risques technologiques et naturels <i>Source : ministère de l'Écologie et du Développement durable (DPPR) - Ifen.</i>					
Nombre d'installations classées soumises à autorisation dont :	2 963		62 718		2001
Seveso (seuil haut et bas)	102		1 226		2001
élevages	929		22 542		2001
carrières	192		5 696		2001
usines de traitement et d'élimination des déchets	33		1 164		2001
installations nucléaires de base	4		126		2002
Nombre de sites pollués	404		3 024		2001
Part des communes exposées à au moins un risque naturel (%)	70,4		82,2		1982-2002
Risque concernant le plus de communes	<i>Inondations, crues, coulées boueuses</i>		<i>Inondations, crues, coulées boueuses</i>		1982-2002
Transports terrestres <i>Source : ministère chargé de l'Équipement et des Transports - Ifen.</i>					
Nombre de voitures particulières et commerciales pour 1 000 habitants	453	43 voitures	518	36 voitures	1993/2002
Part de la population active ayant un emploi travaillant hors de la commune de résidence (%)	68,5	7,2 points	60,9	8,6 points	1990/1999
Nombre de voyageurs empruntant les TER SNCF journallement (milliers voyageurs/km/jour) ***	2 331	1,8 %	24 228	24,2 %	1993/2001
Densité des autoroutes et routes nationales (m/km ²)	129,5		67,0		1999
Densité des routes départementales (m/km ²)	819,8		625,0		1999
Densité des voies ferrées (m/km ²)	113,2		53,8		1999
Économie, société					
Crédits publics dédiés à l'environnement prévus au contrat de plan État-Région (€/hab.)	70,1				2000/2006
Document unique de programmation (objectifs 1 et 2) (€/hab.)	19,8				2000/2006
Nombre d'associations agréées pour la protection de l'environnement (L141.1 du Code de l'environnement)	49				2003

* Valeur de l'année la plus récente.

** Arrêtés de biotope (1999), forêts de protection-code forestier (2000), réserves biologiques domaniales et forestières (1999), réserves naturelles volontaires (1999), réserves de chasse nationales (2001) avec doubles comptes.

*** Sans la région Île-de-France.

Cette déprise provoque une importante crise sociale, environnementale et urbaine. Le Nord - Pas-de-Calais accuse encore un déséquilibre entre sa masse démographique et son poids économique. Son produit intérieur brut (PIB) régional représente (en 2000) 5,5 % du PIB national alors que la région compte 6,9 % de la population métropolitaine. En 1990, les friches industrielles totalisent 50 % du stock national. Les cent cinquante années d'industrialisation lourde ont laissé des traces sur l'environnement : sites et sols pollués qui compromettent la réaffectation de certains terrains, désordres du sous-sol liés à l'exploitation minière, sédiments toxiques et médiocre qualité de l'eau dans les canaux utilisés par l'industrie.

Les pouvoirs publics s'engagent rapidement dans une politique de reconversion industrielle, avec le développement du pôle de Dunkerque, l'implantation d'importantes unités de construction automobile (Douai, Valenciennes, Maubeuge), le développement de la pétrochimie (Dunkerque), la plasturgie (ouest de l'ancien bassin minier). Pour lutter contre la montée du chômage, la région maintient sa vocation industrielle et se lance dans un ambitieux effort de rattrapage en matière de services à la population (santé, éducation, culture) et aux entreprises.

Ce redéploiement de l'emploi s'accompagne du renforcement des pôles urbains préexistants à la révolution industrielle, et d'un fort développement périurbain,



Le cap Blanc-Nez.

CR - NPDC - Philippe Fruiter



Marais Audomarois - Clairmarais.

CR NPDC - Philippe Dupuich.

à côté des zones de vieille industrie. La conversion déplace les pôles et se traduit par de nouvelles pressions foncières sur le littoral, au sud de la métropole lilloise, autour d'Arras, et au sud-est de Valenciennes. Tout à l'effort de reconversion, et dans le souci d'adapter la région aux nouveaux modes de production à flux tendus, les pouvoirs publics densifient le réseau routier. Le Nord - Pas-de-Calais, dont l'économie se tertiarise de plus en plus, entend aujourd'hui reconquérir sa place traditionnelle de région d'échange et de commerce au sein de l'Europe du Nord-Ouest et affiche une vocation de transports et logistique.

Parallèlement, la région devient pilote dans la politique de développement social et urbain. S'appuyant sur les fortes solidarités héritées du monde ouvrier, les acteurs locaux développent des outils de gouvernance et anticipent dès le début des années quatre-vingts sur les démarches contractuelles. Les pouvoirs publics s'efforcent par ailleurs de restructurer, resserrer et redensifier un tissu urbain dégradé.

L'ensemble de ces politiques (redéploiement industriel, recomposition régionale, développement des transports, concentration des efforts sur le social et le renouvellement urbain) rend la question du foncier particulièrement sensible : la consommation d'espace reste importante, et la région commence seulement à prendre conscience de la nécessité de préserver ses ressources et son patrimoine naturel relictuel. La vocation industrielle et l'accroissement des échanges posent également question au regard de l'effet de serre, de la santé publique, et conduisent à repenser les mutations en termes de développement durable.

Vers le développement durable

Passer d'un développement non durable à un développement durable, tel est en effet l'enjeu majeur de la région, qui doit gagner une triple bataille : garantir à ses habitants sécurité et « mieux-vivre », réussir une mutation économique respectueuse de l'environnement et poursuivre la construction d'une véritable gouvernance en matière de choix de développement.

La région, industrialisée et densément peuplée, est fortement soumise aux risques naturels et technologiques. Troisième région française pour le nombre de sites « Seveso », elle subit durement les impacts sanitaires et environnementaux du passé. Quant aux risques naturels, ils touchent une part importante du territoire. Deux communes sur trois sont concernées par au moins un risque naturel, les inondations étant le risque le plus fréquent. Face aux risques, les réponses portent notamment sur la maîtrise de l'urbanisation et l'information de la population.

Afin de ne pas compromettre son avenir, le Nord - Pas-de-Calais doit veiller à son capital naturel, déjà largement consommé. Il s'agit de « découpler » le développement économique des impacts négatifs dus aux pressions sur l'environnement. Or, si certaines pollutions semblent maîtrisées, d'autres ne cessent de croître. La qualité physico-chimique des cours d'eau, qui était médiocre dans les années soixante-dix, s'améliore après trois décennies d'efforts des industriels et des collectivités. Mais les pollutions diffuses agricoles prennent aujourd'hui le relais : les teneurs en nitrates des masses d'eau souterraine sont en augmentation constante. En mer, l'important trafic de pétroliers mais aussi de bateaux transportant des substances nocives expose la région aux risques d'accidents maritimes. En ce qui concerne l'air, l'industrie a fortement réduit les rejets dans l'atmosphère, alors que les émissions liées aux transports et au secteur résidentiel augmentent. La gestion des déchets, bien qu'en amélioration, reste un véritable enjeu pour la région.

Enfin, alors qu'en période de crise l'acceptation sociale d'un environnement dégradé était relativement forte, les habitants sont désormais plus sensibles à la détérioration de leur cadre de vie : les citoyens, les associations et les entreprises s'affirment comme des acteurs essentiels de la reconquête environnementale et du développement local. La région a développé des lieux d'information et de concertation, notamment par des approches territoriales transversales. Mieux informer le public, afin de lui permettre d'intervenir de manière plus efficace dans les décisions publiques ayant un impact sur l'environnement, c'est aussi l'objectif de ce cahier régional.



Pépinière à Hem.

ADU Lille Métropole - Danièle Leblond.